

avec 1.112 gallon par tête. En l'année 1913-14, la consommation de la bière atteignit son maximum avec 56,060,846 gallons, ou 7.2 gallons par tête. Mais la législation restrictive, conséquence de la guerre, causa une décroissance sensible; par exemple en 1915-16, la consommation des spiritueux tomba à 0.745 gallon par tête, au lieu de 0.872 gallon par tête en 1914-15 et 1.061 gallon par tête en 1913-14. En 1916-17, la consommation par tête, qui ne dépassa pas 0.698, n'avait jamais été aussi basse depuis 1899, où elle fut de 0.661 gallon; quant au vin, la consommation par tête fut de 0.025 gallon en 1919, contre 0.061 gallon en 1917 et 1918. En 1919, il a été consommé 2.948 gallons de bière par tête, contre 3.414 gallons par tête en 1918. La consommation du tabac en 1919 a absorbé 24,640,853 livres au lieu de 26,774,298 livres en 1918; il a été fumé 220,590,175 cigares en 1919, — contre 254,445,945 en 1918—. Par tête, la consommation du tabac, cigares compris, s'est élevée à 3.109 livres en 1919 — contre 3.612 liv. en 1918, et 3.818 liv. en 1913, point culminant.

Lumière et force motrice électriques.—Les compagnies productrices de lumière et d'énergie électriques sont soumises au contrôle et à l'inspection, en vertu de la loi sur l'Inspection électrique de 1907 (6-7 Edouard VII, chap. 14) et la production d'électricité pour l'exportation est réglementée par la Loi sur l'exportation des Fluides et de l'Electricité de 1907, (6-7 Edouard VII, chap. 16). Ces dispositions législatives rentraient, l'une et l'autre, dans les attributions du ministère du Revenu de l'Intérieur avant l'arrêté ministériel du 3 juin 1918, qui en a chargé le ministère du Commerce. Les statistiques qui s'y rapportent font l'objet des tableaux 18 et 19.

13.—Droits d'accise et autres revenus intérieurs, pour les exercices 1914-1919.

Sources de revenu.	1914.	1915.	1916.	1917.	1918.	1919.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Acide acétique.....	11,413	7,255	8,250	8,049	7,330	6,795
Cigars.....	588,935	625,905	635,158	730,215	776,086	1,261,915
Lumière électrique.....	80,476	82,565	70,562	71,116	79,520	1
Malt.....	2,012,301	2,616,288	2,689,300	2,367,902	1,791,482	1,477,792
Bière.....	161,416	142,903	97,779	109,215	80,486	19,082
Entrepôts en régie.....	92,160	94,904	105,812	110,409	123,183	118,856
Spiritueux méthylés.....	116,208	96,747	111,846	183,708	398,968	322,583
Patentes de bacs passeurs.....	964	989	989	989	2,013	—
Saisies.....	1,434	4,141	10,349	8,353	6,933	42,021
Spiritueux.....	9,038,028	8,706,481	8,701,075	9,880,567	11,486,527	6,964,415
Tabac.....	9,489,426	9,352,881	10,222,784	11,197,103	12,616,879	20,248,335
Taxe de guerre, timbres de consommation, etc.....	—	98,057	1,550,488	2,072,441	2,253,422	11,964,740
Poids et mesures, gaz et timbres judiciaires.....	185,854	172,740	169,454	194,417	204,955	8,628 ²
Autres recettes.....	99,276	83,075	78,389	123,433	134,582	70,827
Totaux.....	21,877,891	22,084,931	24,452,235	27,057,917	29,962,366	42,505,989

¹Application maintenant confiée au Ministère du Commerce.

²Timbres judiciaires seulement.